



QUARTIER BELVÉDÈRE

Réalisation prévue sur 3 à 5 ans, avec un déploiement progressif.

Le Quartier Belvédère vise à faire de Magog un modèle de développement responsable, qui marie nature, communauté et modernité.



# Qualité de vie et mobilité active

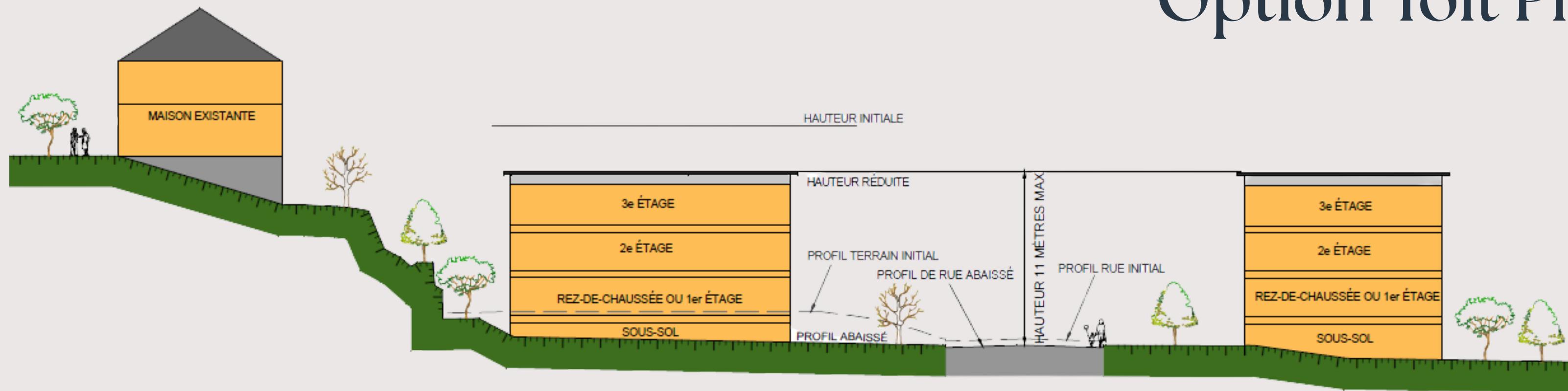


Mise en valeur de la cyclabilité et des déplacements doux.

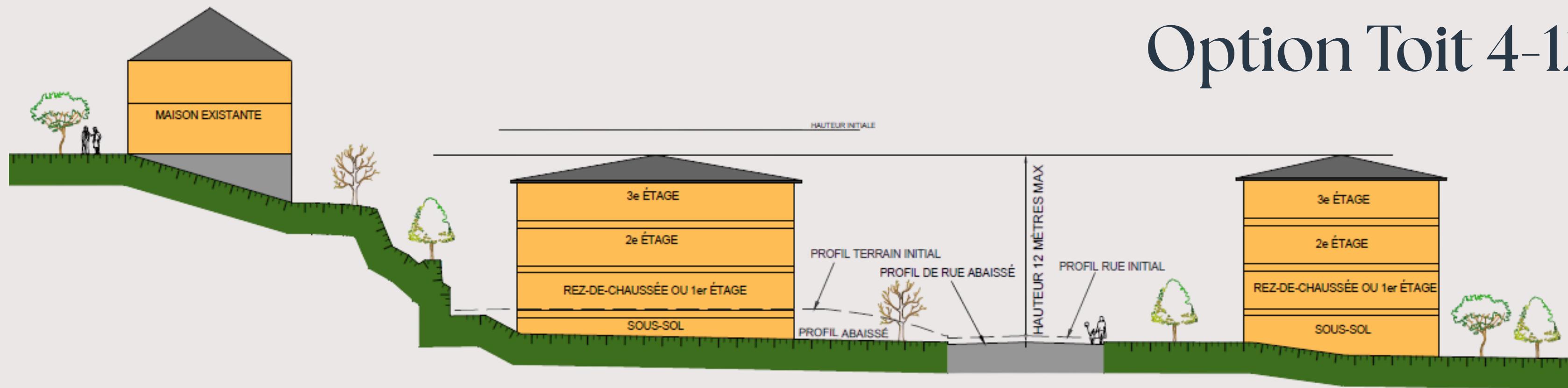
Connexion directe à la piste cyclable existante, favorisant les modes de transport durables.

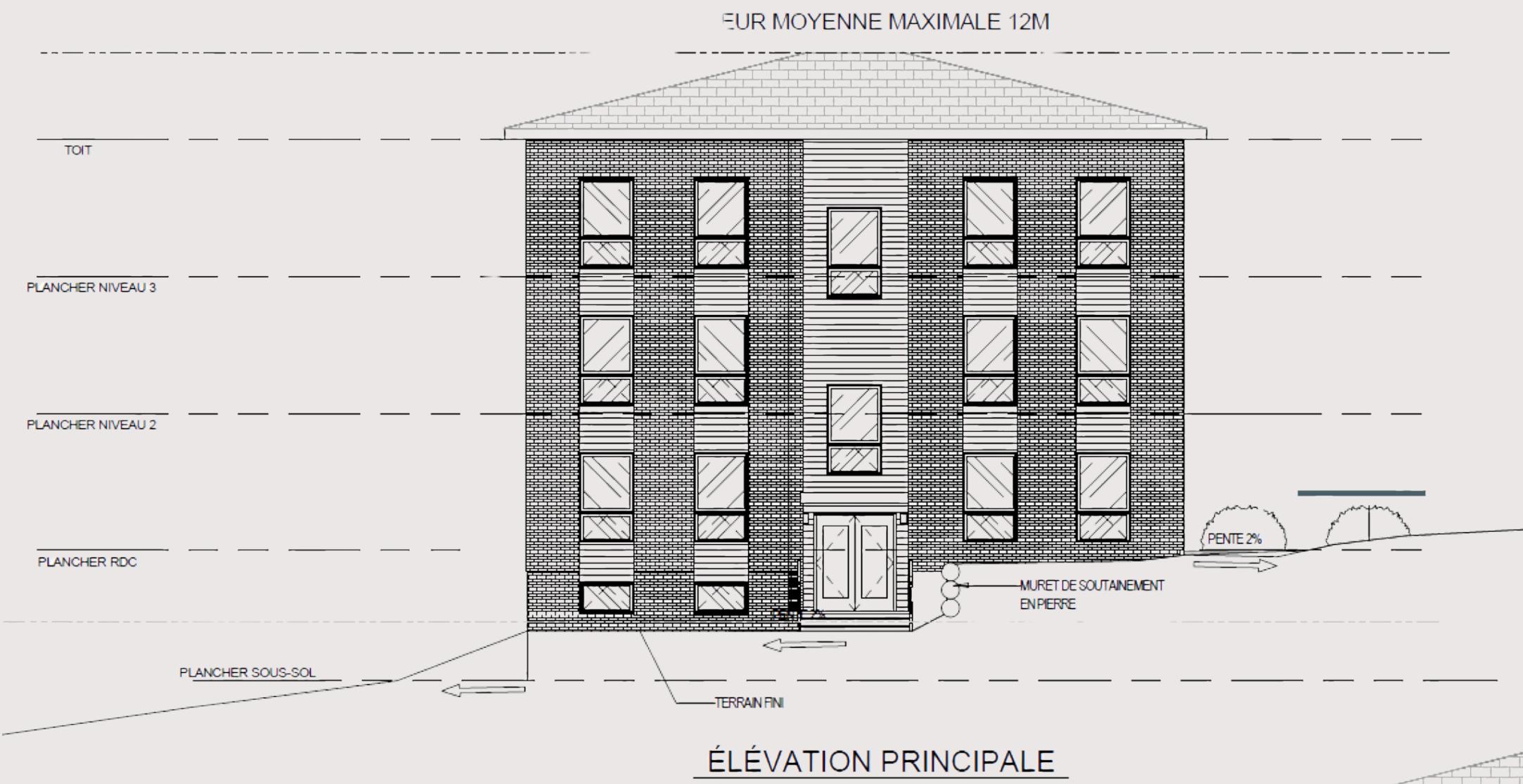
Environnement pensé pour une communauté active, sécuritaire et agréable à vivre.

# Option Toit Plat

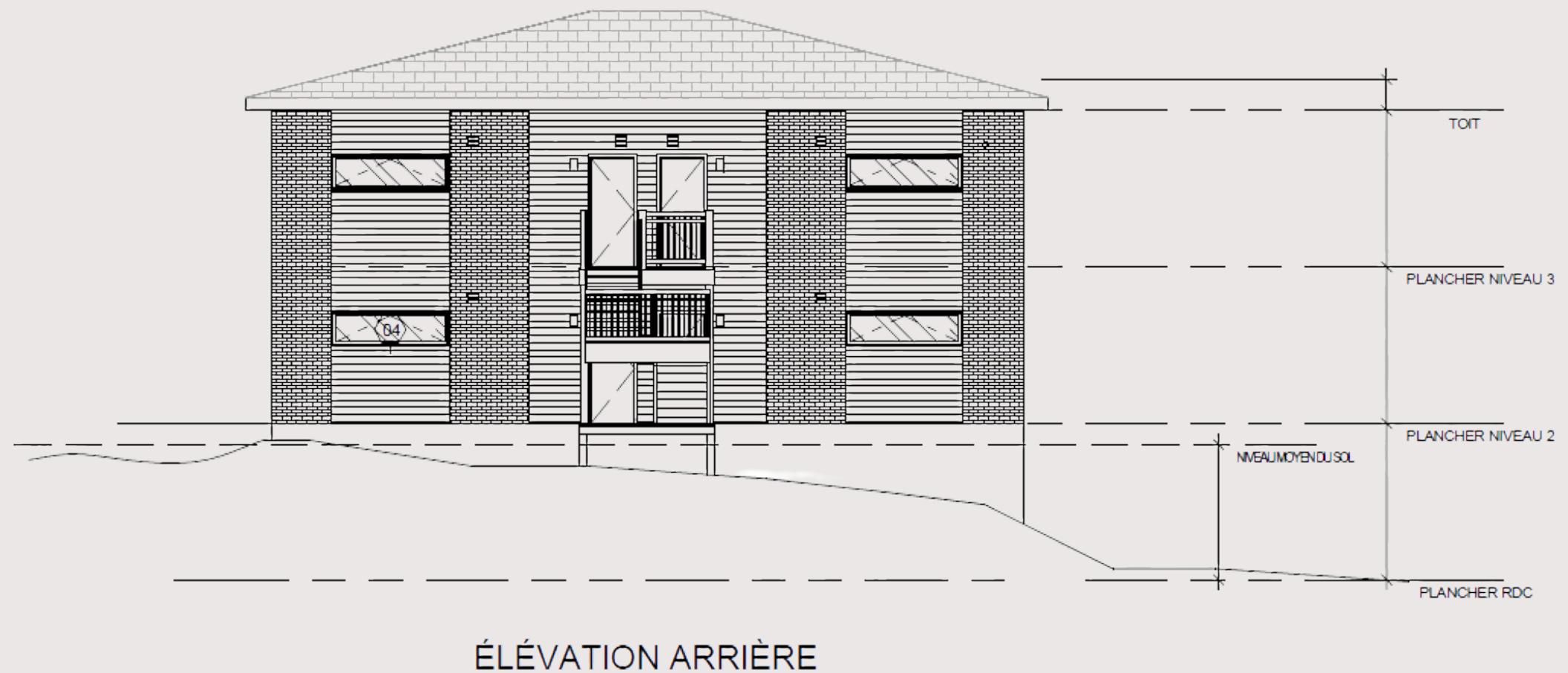


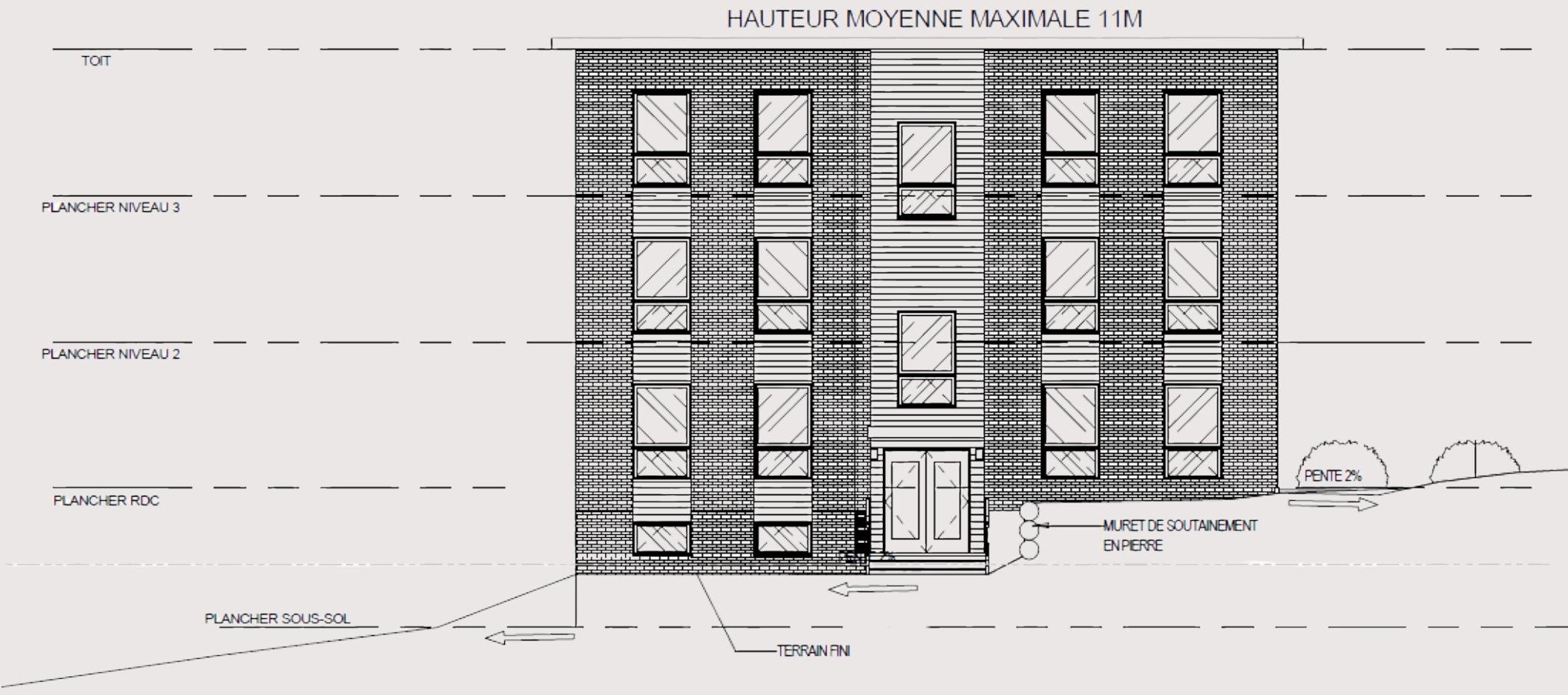
# Option Toit 4-12



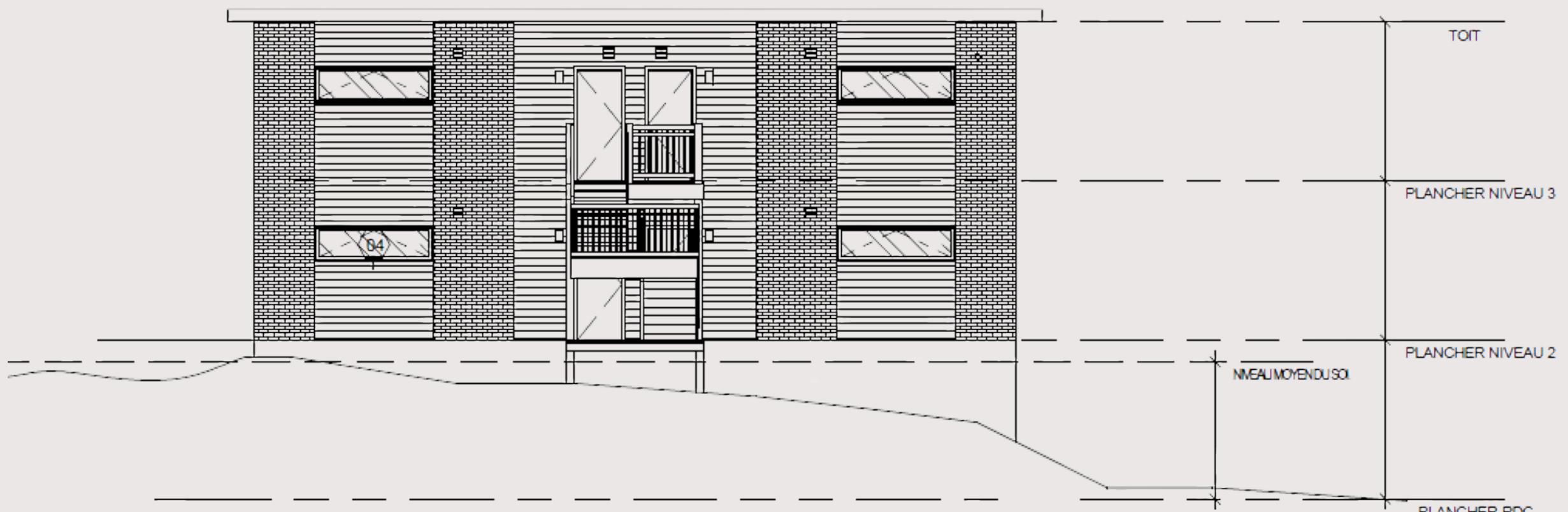


Ce visuel est présenté de façon schématique afin d'offrir une représentation inspirante et réaliste du potentiel d'aménagement, en harmonie avec la topographie naturelle des terrains.





ÉLÉVATION PRINCIPALE



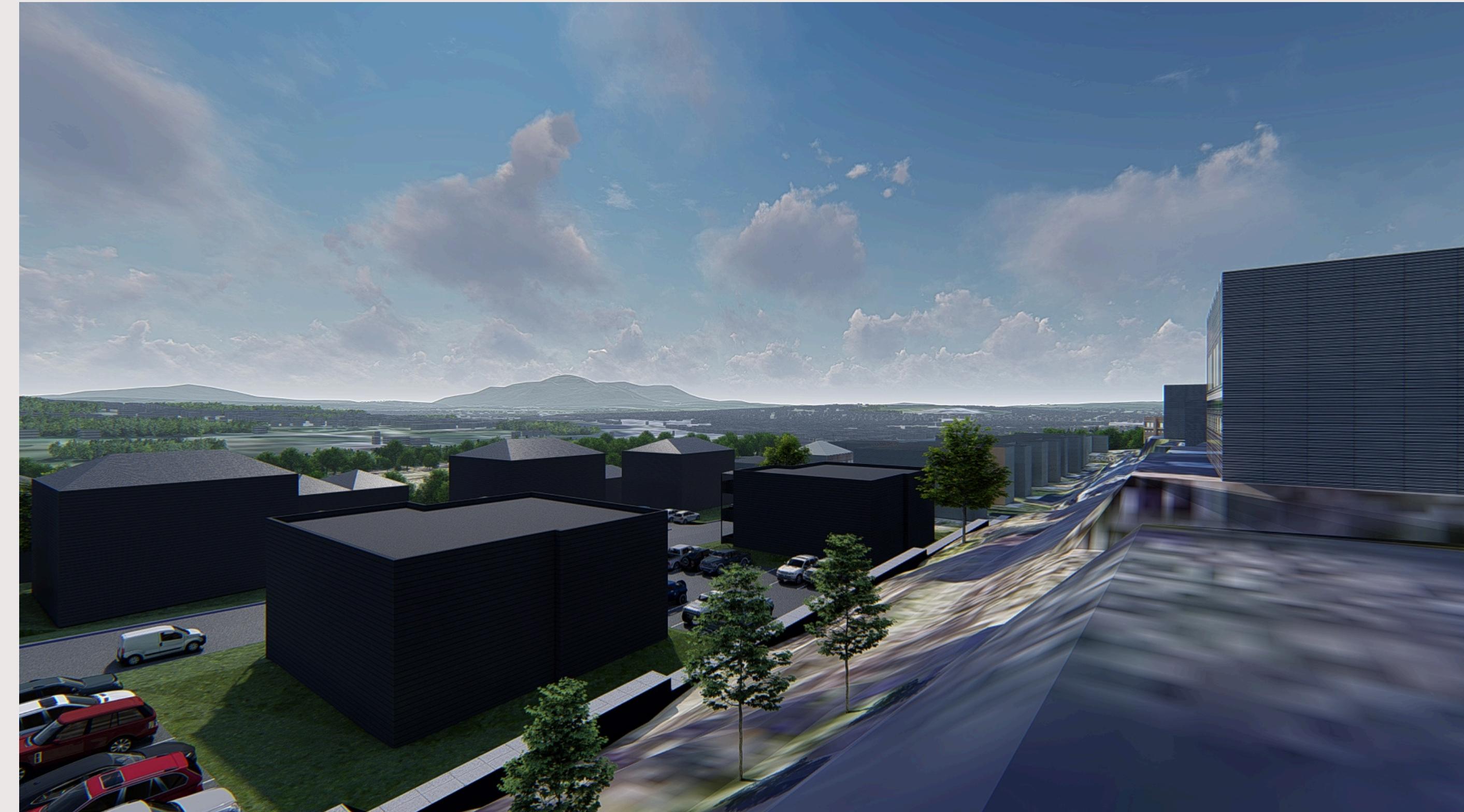
ÉLÉVATION ARRIÈRE

Ce visuel est présenté de façon schématique afin d'offrir une représentation inspirante et réaliste du potentiel d'aménagement, en harmonie avec la topographie naturelle des terrains.

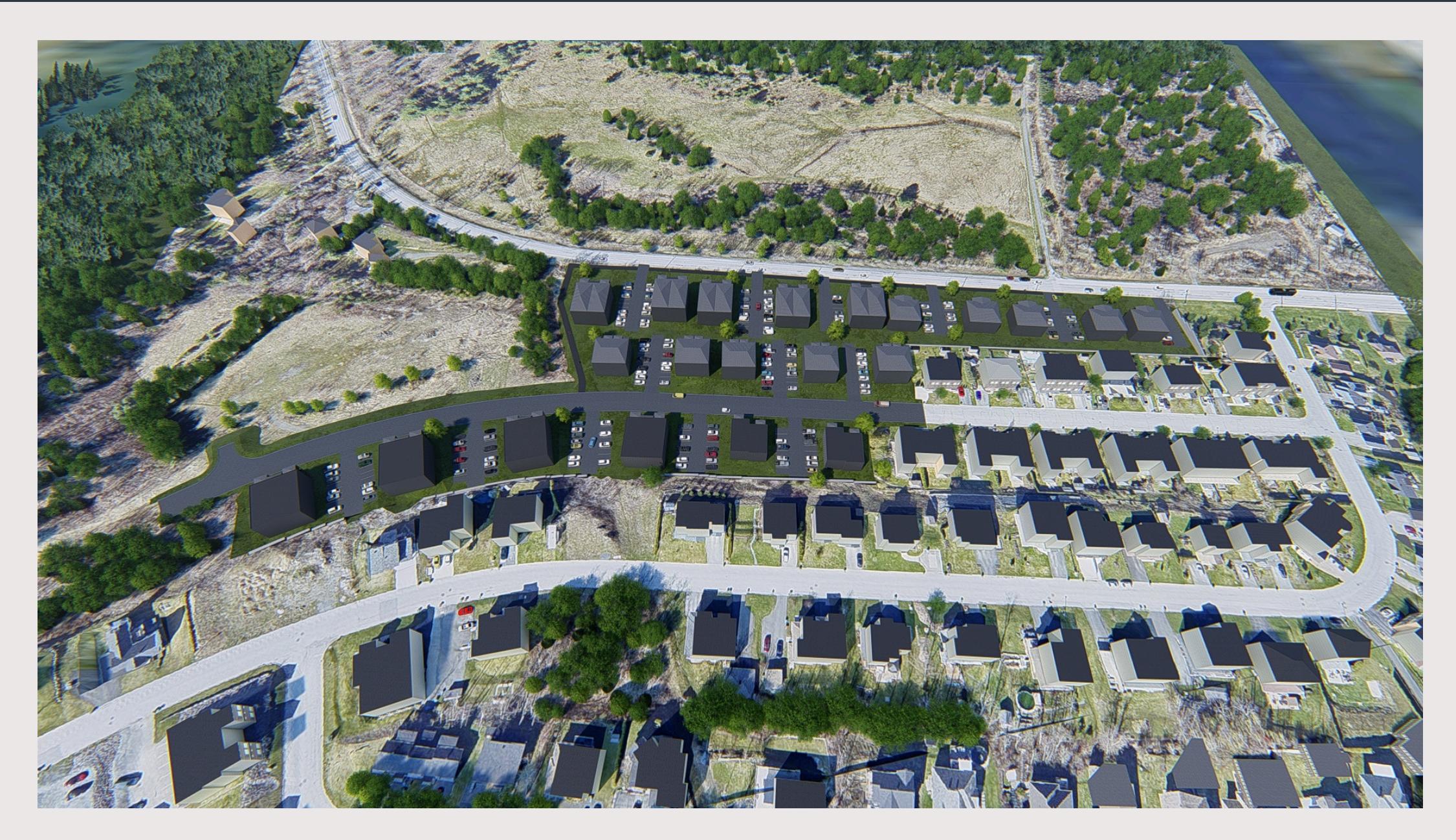
# Respect de l'environnement et intégration harmonieuse

Le projet a été conçu selon la topographie naturelle du terrain, avec peu de murs de soutènement.

L'objectif : minimiser l'impact visuel et environnemental du développement



# Préservation et accès aux espaces verts

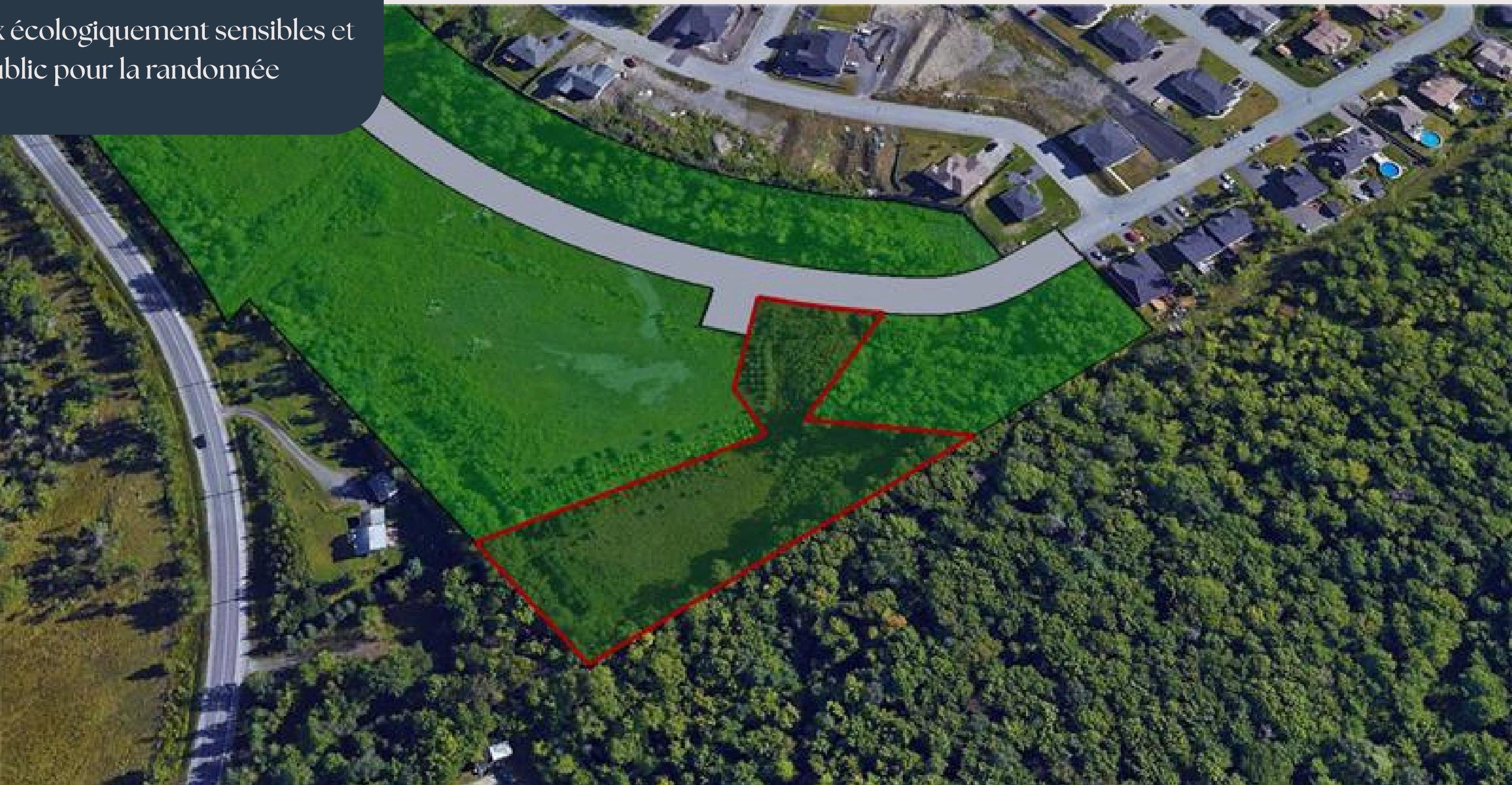


Lien multifonctionnel prévu entre la rue Gérard-Gévry et la rue du Belvédère avec accès à la piste cyclable

# Préservation et accès aux espaces verts

Plus de 6 000 m<sup>2</sup> d'espace naturel seront cédés à la municipalité pour en assurer la protection à long terme.

Cet espace inclura des milieux écologiquement sensibles et restera accessible au public pour la randonnée





Advenant une réponse favorable au projet, les travaux d'infrastructures débuteraient dès juillet 2025.

La livraison des premiers logements est prévue pour janvier 2026, afin d'offrir rapidement un milieu de vie de qualité aux futurs résidents.